

mon honorable ami d'Hochelega (M. Desjardins). Il dit qu'il prendra plaisir à dire à ses amis libéraux que les libéraux dans ce parlement objectent à ce crédit.

Par cette remarque, il expose l'objet de toute la procédure; il démontre que les membres de ce côté-ci de la chambre critiquent une opération scandaleuse à première vue; lui, essaie d'en tirer partie pour en faire du capital politique dans son comté. Je dis que cette manière de traiter la question est tout à fait inconvenante de la part du député d'Hochelega, qui a toujours joui d'un caractère qui ne pouvait laisser soupçonner qu'il était susceptible de traiter cette question d'une pareille manière. Cette transaction est l'une des plus scandaleuses qui soit jamais venue devant nous. Saint-Henri est virtuellement un faubourg de Montréal, et son bureau est simplement une espèce de succursale du bureau de poste de Montréal. Evidemment, la population fait presque toutes ses affaires à Montréal, comme cela se voit par les rapports. Dans les circonstances, la proposition de construire un bureau de poste, qui conviendrait à une ville considérable, est simplement absurde. Si le gouvernement pouvait justifier cette dépense par une raison quelconque, ce serait différent, mais il estime que la chambre n'a qu'à inscrire et exécuter les décisions qu'il a prises lui-même. L'honorable ministre des finances a fait entendre une chose qui pourra devenir utile, savoir: que des municipalités ont offert des emplacements gratuitement, afin d'engager le gouvernement à y construire des édifices. Si l'honorable ministre entend de construire des édifices dans toutes les villes où on lui offrira des emplacements gratuitement, je puis lui promettre des demandes pour des endroits autrement importants que celui qui nous occupe en ce moment.

M. FOSTER: Et avec votre appui?

M. CASEY: L'honorable ministre est si accoutumé à relier les votes publics d'argent à l'appui prêté au gouvernement, qu'il ne peut pas les séparer un seul instant. Ridgetown est un endroit d'une importance bien plus considérable que plusieurs de ceux qui ont été mentionnés, et si l'on proposait de lui accorder des édifices publics, je donnerais mon appui à cette proposition.

M. BARRON: Je n'ai pas été surpris de voir l'honorable député de Muskoka (M. O'Brien) se lever pour répondre à l'assertion faite par l'honorable ministre des finances que, dans Saint-Henri, il paie \$3,500 pour un lot, et que dans Orillia, il demande un emplacement gratuit pour y construire un édifice public. Quelle loyauté peut-il y avoir dans cette action, lorsqu'on fait une comparaison entre les deux endroits? A Saint-Henri, le revenu postal brut a été de \$1,667, pendant qu'à Orillia, il a été de \$7,857; le nombre de mandats poste émis à Orillia a été de 2,043, pendant qu'à Saint-Henri, il a été de 241; la valeur des mandats poste émis à Orillia a été de \$25,206, pendant qu'à Saint-Henri elle a été de \$3,010; la commission totale reçue à Orillia a été de \$203, à Saint-Henri, de \$32, et la comparaison se continue sur ce pied jusqu'au bout. Dès lors, je ne suis nullement surpris de voir que l'honorable député de Muskoka, ou tout autre député, se lève et proteste contre des distinctions aussi odieuses, en ce qui concerne les travaux publics. Prenez les dépôts: à Orillia, ils ont été de \$81,311; à Saint-Henri, de \$3,500.

M. CASEY.

J'espère qu'on adoptera un mode différent de distribuer les faveurs du gouvernement.

M. SOMERVILLE: L'honorable député d'Hochelega (M. Desjardins) a dit que le bureau de poste de Saint-Henri était un point de distribution très important. J'observe que pas un sou n'a été payé pour l'expédition.

M. DESJARDINS (Hochelega): Saint-Henri devient un centre de distribution important, parce que la population se développe dans cette direction. Lorsque le nouveau bureau de poste sera établi, ce sera un point de distribution important pour l'ouest de Montréal.

M. SOMERVILLE: Il peut devenir un point de distribution important, à l'avenir, mais ce n'est pas, présentement, un point de distribution important. Au sujet du coût de l'emplacement, le ministre des finances nous a dit que cet emplacement coûterait \$3,500. Je me rappelle des cas où des comptes très élevés ont été faits, à titre d'honoraires d'avocats, pour examiner les titres. Je me rappelle que pour les nouveaux édifices du ministère, \$7,000 ont été payés aux avocats pour examiner les titres. Au sujet du bureau de poste de Hamilton, quoique l'emplacement eût été occupé par l'entrepôt du sénateur McInnes pendant plusieurs années, un avocat favorisé de Toronto a été employé pour examiner les titres, et il s'est fait payer \$180 ou \$190. J'aimerais savoir si le prix de \$3,500 en question comprend l'examen des titres.

M. DESJARDINS (Hochelega): Le prix paraît être élevé; mais si l'on observe qu'on ne peut acheter un lot, dans le voisinage immédiat, à moins de 50 centins ou 60 centins le pied carré, et que l'emplacement se trouve sur le prolongement de la rue Saint-Jacques, et dans un endroit où les terrains sont très chers, je ne crois pas que le gouvernement eût pu faire mieux.

M. SOMERVILLE: J'aimerais savoir si ce prix comprend l'examen des titres. Le mémoire que j'ai par devers moi, comporte que le prix de l'emplacement sera de \$3,500.

M. CASEY: Si cette politique d'ériger des bureaux de poste dans les faubourgs, est appliquée à Montréal, de semblables demandes seront faites de la part de faubourgs d'autres villes. L'honorable député d'York-ouest, M. Wallace, devrait être taxé de négligence de ses devoirs, pour n'avoir pas fait construire un édifice public à la jonction de Toronto-ouest. Si le ministre de l'agriculture fut resté dans cette chambre, il aurait pu faire construire un édifice, dans quelques-uns des faubourgs de London, qui ne sont pas encore constitués en corporation. Le principe de faire construire des édifices publics dans les faubourgs des grandes villes, est un principe qui, s'il est appliqué à toute l'étendue du Canada, occasionnera d'énormes dépenses, et un principe qui me paraît peu convenable et ruineux.

Pénitencier de Saint-Vincent de Paul. \$20,000

M. FOSTER: Nous avons diminué l'appropriation, parce que l'opposition nous a retenus si longtemps à discuter les estimations qu'à l'époque où nous aurons l'argent, il nous sera impossible de le dépenser cette année.

M. SOMERVILLE: Dans ce cas, nous aurions dû vous garder ici plus longtemps. Ce serait une bonne chose pour le pays, si le fait que la session a été prolongée, doit diminuer les dépenses publiques.